

# Bulletin d'inscription individuel

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe :  F  M Année de naissance : .....

n° dossard

Adresse : .....

Code postal.....Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Comité d'entreprise/association : .....

Pour les licenciés athlétisme et FF triathlon :

numéro de licence : ..... club .....

**Certificat médical ou licence : Les courses sont ouvertes aux licenciés FFA et FF Triathlon ainsi qu'aux non-licenciés FFA et FF Triathlon remplissant les conditions minimales d'âge. Les coureurs devront fournir à l'inscription**

**1-soit une copie de leur licence sportive FFA et FF Triathlon de la saison en cours. Les licences compétitions FSCF, FSGT, UFOLEP de la saison en cours sont acceptées si elles font apparaître de façon précise la mention athlétisme.**

**2-soit un certificat médical comportant la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied (ou athlétisme) en compétition datant de moins d'un an au jour des courses.**

## Épreuves et tarifs :

Trail découverte (10km)– 10€ jusqu'au 27/06 puis 12€ (nés en 2002 et avant)

Trail de l'été (21km) – 18€ jusqu'au 27/06 puis 20€ (nés en 1998 et avant)

Course jeunes gratuite, nés entre 2007 et 2011 à 18h (0,8km- 1 boucle)

Course jeunes gratuite, nés entre 2003 et 2006 à 18h15 (1,6km – 2 boucles)

**Départ et arrivée : Centre de loisirs du Plateau de Chenôve (accès par la rue Paul BERT dans le vieux Chenôve)**

Ce bulletin d'inscription accompagné du règlement (à l'ordre de l'A.C. Chenôve) et de :

- la copie de la licence valide

-ou d' un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique de la course à pied en compétition

est à envoyer, avant le 27 juin 2018, à l'adresse suivante :

**OMS de Chenove – ACC – Trail de l'été – 15 rue de Marsannay – 21 300 Chenôve**

**L'inscription sur internet est possible sur le site : [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)**

## Mentions complémentaires :

**Une frontale est nécessaire, et est à présenter au retrait des dossards**

Je dégage la responsabilité des organisateurs en cas d'accident.

J'ai pris connaissance du règlement de la course.

Pour les mineurs, j'autorise mon enfant à participer aux courses « jeunes ».

Tout coureur autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'événement, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

A..... le .....

Signature :